



Face aux réformes gouvernementales qui détruisent tous les droits et garanties collectives,

JE VOTE FO

Pour Résister, revendiquer, reconquérir

Je défends mon statut de fonctionnaire d'Etat

Le ministre de l'Action publique vient de lancer une bombe contre le Statut général : généralisation des CDD de cinq ans, avec salaire au mérite, démantèlement des services publics et suppressions de dizaines de milliers de postes, mise en place d'un plan de départs dits « volontaires », privatisation des missions... Au même moment, le gouvernement présente son projet de régime universel de retraites par points, qui vise à liquider l'ensemble des régimes existants ce qui conduira obligatoirement à une retraite à minima pour tous : « *ce n'est pas une réforme, c'est un projet de société* », dit le Haut-Commissaire à la réforme.

Avec FO, je refuse la destruction des garanties collectives, et je revendique :

- La défense du Statut général des fonctionnaires,
- l'arrêt de l'arbitraire dans les promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle,
- l'abandon des mesures PPCR et de l'évaluation généralisée à tous les personnels,
- le maintien de toutes les prérogatives des CAP, garantes de l'égalité des droits des agents dans leur carrière dans le cadre de leur statut particulier national.

Je combats la remise en cause du Code des pensions

Contre un régime universel de retraites par points qui ne vise qu'à faire baisser le montant des pensions, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires qui garantit le paiement des pensions sur le budget de l'Etat, et le calcul de la pension sur la base de 75% du traitement indiciaire détenu les 6 derniers mois.

Je défends l'école de la République. Retrait du projet de loi Blanquer !

Le Ministre de l'Education nationale vient de présenter son projet de loi qui bouleverse l'organisation de l'enseignement dans notre pays. Ce projet vise en effet à pousser à son terme l'application de la réforme territoriale du gouvernement précédent à l'Education nationale, en autorisant le gouvernement à « *prendre par ordonnance les mesures (...) rendues nécessaires par le nouveau découpage du territoire national* ».

Avec FO, je refuse :

- la fusion des académies découlant de la réforme territoriale,
- le morcellement territorial de l'école, les rythmes scolaires, les programmes et les missions définis localement, l'évaluation des établissements et leur mise en concurrence, la destruction des services administratifs,
- la réforme du baccalauréat

Je revendique :

- le rétablissement à tous les niveaux des programmes et horaires nationaux,
- la défense des diplômes nationaux,
- le maintien des lycées professionnels, menacés d'être livrés au patronat.

Je revendique l'augmentation générale des salaires et des traitements

Nos salaires sont bloqués depuis 2010. Le protocole PPCR, que FO n'a pas signé, soumet l'augmentation du point d'indice aux « *indicateurs macro-économiques* », autrement dit : les signataires de PPCR ont tourné le dos à l'augmentation générale des salaires !

Avec FO, je refuse la paupérisation des agents, les primes et indemnités à la tête du client, l'individualisation des carrières et des salaires. Et j'exige l'augmentation du point d'indice et le rattrapage de sa valeur par rapport aux prix (-16% depuis 2000).

Je veux la création des postes statutaires nécessaires !

Avec FO je revendique :

- l'arrêt des politiques de suppressions de postes,
- l'arrêt des regroupements et des suppressions de services, de CIO, d'écoles...,
- la défense de nos postes statutaires, la création des postes nécessaires,
- un plan de titularisation des contractuels et des recrutements par concours et sous statut.

4 clics
pour vos revendications

4 clics
pour reconquérir vos droits

du 29 novembre au 6 décembre

